

**ZONE DE GOUVERNANCE Auvergne-Rhône-Alpes**  
**ADJOINTS ADMINISTRATIFS – CYCLE DE MOBILITÉ 2024-01**

**DÉCISION POUR LE POSTE POURVU**

La date d'affectation de principe est le 1<sup>er</sup> novembre 2024.

Celle-ci peut être décalée, avant ou après, s'il y a accord des services d'origine, d'accueil et de l'agent(e), conformément aux lignes directrices de gestion relatives à la mobilité.  
Le service devra faire connaître le 12 septembre 2024, dernier délai, les demandes de date d'affectation différée ou anticipée, en renvoyant l'accord tripartite signé par les 3 parties (services d'origine, d'accueil et l'agente.)

POSTE			CANDIDATE RETENUE		
Service	Intitulé de poste	N° poste	Nom prénom de la candidate	Corps	Ministère d'origine
<b>DDT 38</b>					
	Instructeur(trice) des dossiers transports et manifestations nautiques au SSR	E000025031	CAJON Nathalie	AAAE	MTECT

Les autres postes publiés sur ce cycle de mobilité ne sont pas pourvus.

La présente décision sera publiée :  
- sur l'intranet : <http://intra.portail.e2.rie.gouv.fr>  
- sur l'internet : <http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/>

A Lyon, le 03/09/2024

DREAL Auvergne-Rhône-Alpes  
Le directeur régional délégué

*Signé*

Renaud DURAND